



## CONSULTATION

**Pour les besoins de la Mairie de Port -au-Prince, Expertise France lance une consultation dans le cadre du programme Urbayiti, financé par l'Union Européenne et cofinancé par la France et l'AECID, pour la mission suivante :**

### Informations générales

<b>Intitulé de la mission</b>	Étude de la situation de référence de la gestion des déchets solides dans les communes de la région métropolitaine de Port-au-Prince et propositions d'actions
<b>Bénéficiaire(s)</b>	Mairie de Port-au-Prince et les autres mairies de zone métropolitaine de Port-au-Prince / Expertise France
<b>Pays</b>	Haïti
<b>Durée</b>	3 mois

### I - Objet de la consultation

#### 1) Objectif général

L'objectif général de la consultation est de disposer d'un état des lieux et d'un diagnostic précis de la situation actuelle en matière de gestion des déchets solides ménagers et assimilés à l'échelle de la Commune de Port-au-Prince et plus largement à l'échelle de la ZMMP, quand cela est pertinent, de permettre de formuler des priorités en matière de réorganisation, d'appui aux filières et d'investissement nécessaires sur la base desquelles le maire de Port-au-Prince et les acteurs associés, au sein du groupe de concertation technique, prendront des décisions visant à améliorer durablement la gestion des déchets à l'échelle la plus pertinente au bénéfice de la population, dans le respect des conditions de vie et économiques des port-au-princiens, et afin d'en limiter l'impact sur l'environnement.

#### 2) Objectifs spécifiques

L'étude de la situation de référence de la gestion des déchets solides à l'échelle de la ZMPP doit permettre de : - clarifier le cadre institutionnel, législatif et réglementaire de la gestion des déchets solides ; - quantifier et caractériser les gisements des déchets solides et estimer leur production projetée à l'horizon 2030 ;



- présenter les représentations sociales, les habitudes et les pratiques des ménages en matière de gestion des déchets solides : conditionnement/stockage temporaire, pré-collecte, valorisation/élimination des ordures ménagères ; - décrire l'organisation des activités de pré-collecte, collecte, transfert, transport, élimination et valorisation des déchets solides, avec une cartographie des acteurs ; - évaluer le niveau d'équipement, d'organisation et la capacité financière des acteurs et faire un inventaire des sites et infrastructures de traitement des déchets solides ; - mettre en évidence les atouts et les contraintes de l'organisation actuelle pour formuler à la lumière des besoins actuels et à venir des propositions d'actions prioritaires et budgétisées.

Ce document comprend donc les éléments indispensables à la planification d'une gestion des déchets solides calibrée par rapport à l'accroissement urbain, l'évolution des habitudes de consommation et de vie, respectueuse de l'environnement et tenant compte de la capacité financière et technique des acteurs.

### 3) Résultats à atteindre

A l'issue de la mission, la mairie de Port-au-Prince sera dotée des documents/outils suivants : une étude de la situation de référence de la Mairie de Port-au-Prince en matière de gestion des déchets solides ménagers et assimilés, incluant un diagnostic institutionnel de la Mairie, une cartographie des acteurs et sites de décharge sauvage de la ZMPP, une caractérisation et une quantification des gisements des déchets, une évaluation des moyens financiers et des équipements mobilisés, une proposition de plan de pré-collecte et de collecte, avec prise en compte éventuelle des points de regroupement, les filières de valorisation et les voies d'élimination des déchets solides ainsi que des projets de réorganisation et/ou d'investissement prioritaires et chiffrés.

En parallèle, les agents de la mairie sont associés tout au long du processus et formés à la démarche et méthodologie, les représentants désignés ont été concertés et les projets ont été discutés et prioritaires par les instances compétentes réunis dans au sein du groupe de concertation technique.

## I. II - Activités et phasage

La mission est décomposée en deux phases : (i) l'état des lieux et diagnostic de la situation de référence (Phase 2), et (ii) la formulation de proposition d'actions (Phase 3). En amont de la mission, le Consultant devra soumettre, pour discussion et validation par Expertise France, un document de cadrage de la mission (Phase 1).

Les livrables qui seront produits dans le cadre des activités menées seront réunies dans un seul document.

## II. III - Lieu, Durée et Modalités d'exécution

**Lieu** : La prestation sera réalisée pour partie en Haïti (Port-au-Prince) et sur le lieu de résidence du prestataire.

**Période de mise en œuvre** : 3 mois. Cette durée totale des études ne prend pas en compte les délais d'instruction et d'approbation des rapports. Le consultant s'engage à démarrer les études, dans un délai de deux semaines au plus tard, après la signature du contrat.

**Date de démarrage estimée** : début septembre 2019.

**Date de fin** : fin novembre 2019

**Durée estimée de la mission** : A titre indicatif, le nombre d'homme/jour total est estimé à 90.

**Le dossier de consultation contenant toutes les informations utiles et notamment les conditions de soumission est disponible sur :**

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=438219&orgAcronyme=s2d>